

le huitiesme iour du mois d'Avril Son nul Sixe
Contz quatre s'ints s'ichonny le marquet s'age deviron
querante ans du village de St Dognel se dorade en
La communion de n're m're. la f. eglise la septiesme
duz mois le corps duquel a este delivred. en l'eglise
parvoale de Vaprez et ont assiste au Consey Francois
le baron de la Roche. Mitel et Claude la baron
et plusieurs autres qui ne scavent signer il se
confesse s'ies et mis en l'evanes. onction de sa derniere
Maladie par moy soubz sig^t. V. d. ?
yves Lopez
0

Le sixième jour du mois de Juin l'an mil six
centz soixante sept après les fiancailles faites & la
Cappelle de St Nicolas & launges par M^{re} G^{erard}
Covic t^{er} de Bulbulitz la despesse des jours de
may advenir & les trois proclacions de ban faitz
en l'eglise par ~~le~~ aux presens & grands
messes de lundy & le mardi de la parochie de
demander en suivant ^{de la} la parochie de Bulbulitz
de lundy de la parochie de la trinite
de le dimanche en suivant ces officiers ledi des
presens, Je souz signez le curé presens de la
parochie de Bulbulitz & l'interage presens de l'eglise
parochie de Toppes Henry le mortier de madite
parochie de Bulbulitz aage de quinze ans & cinq
ans filz de Mathieu le mortier & de deffuncte
deuse de bonior, & Jeanne le barz fill
de Jeanroy le barz & de Marie le plapour
les p^{er}es & m^{er}es de la parochie de Toppes & de la
mutuel consentent par moy solennel^l pris
par parolles de presens, Les & Convoit^z de

En mariage & profane & du consentement
du soubz sig^t de Mess^{rs} de Mess^{rs} de M^{rs} Guillaume
de Popery prie, de Mathieu le marquet
prie du lieu de Gervy soubz signant, & de Jean de Le
barzic prie du lieu de Franvoise le barzic q^u —

Inte p^{re}cellé a déclaré par sa sentence sig^t & ont été
la benediction nuptiale du soubz sig^t de Mess^{rs} de Popery
durant les sacrifices de la messe & la femme
de p^{re} mère la s^{te} Eglise sans opprobre opp

Matthieu le marquet
Guillaume de Popery
Nicolas
Jean de Lebarzic
prie de Franvoise

Le vingt et septiesme jour de novembre mil six cent quatrevingt
huit apres les fiançailles faites en l'eglise parochiale de Prosper par
moy soubsigné Recteur le neuvieme du present mois, et les trois
proclamations de band aussi faites par trois jours Solemnels, a sçavoir
l'onzieme, quatorzieme et vingtcinquieme jours dudit mois, ne
s'estant trouve aucun empeschement Canonique ny civil, J'ay Interroge
publiquement en mon Eglise parochiale Sebastian le Saucé âgé
d'environ dixneuf ans fils de Guillaume et de défunte Anne
Salain ses pere et mere, et Francois le Prassir âgé d'environ
trente ans veuf de défunte Henry le Martret tout de celle
paroisse et de leur consentement mutuel par moy Solemnellement
pris par paroles de present les ay conjointz en mariage en
presence dudit Guillaume le Saucé, Pierre Catter, qui signe
Catherine Catter Pierre le Lan et plusieurs autres qui Interpellés
ont declarez ne sçavoir signer Q Nicolas le Guisard
Picallec R
Recteur de Prosper

L'onzieme jour d'auil mil l'en l'endix ^{l'ancien} l'epi moysin sort a Coien
de sa mere la p. le glise. Sebastien le Saup âgé de quarante
Cinq ans de cette paraisse en le lendemain son corps fut inhumé
en l'eglise de l'après apres auoir receu tous les sacrements
necessaires durant le cours de sa maladie. et assisté par
Conroy francois et le baron de Verme. Jan, francois le Saup
ses enfans, francois Casal et francois l'ame et plusieurs
autres qui ne scauent signer. Nicolas le Guier
Receueur de l'oisir

J. H. 1817
François de la Roche Beaucourt, nat. de la France
de Courcy à l'île de la Réunion, a été nommé par le
Général de la Roche Beaucourt, Capitaine de la
Compagnie de la Réunion, par un Arrêté
du Général de la Roche Beaucourt, le 10
Mars 1817, en vertu de la Commission
du Général de la Roche Beaucourt, le 10
Mars 1817.

Francoise Le Barre agee de environ soixante ^{quatre} ans
deceda le vingt quatre et fut enterree le vingt cinq en
presence de Francois, de Jan les Saux les enfants et de
plusieurs autres
R. de Rospelle